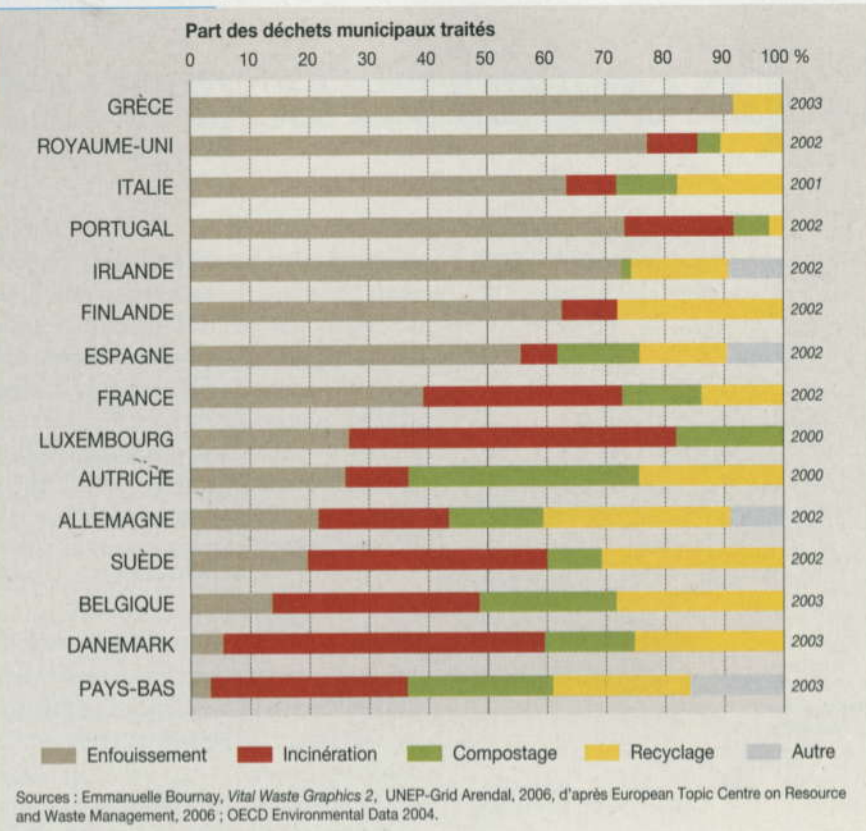


Comment on les gère en Europe



Désormais, trois fois par semaine, le centre de compostage accueille les déchets verts des habitants. Les apports sont pesés, afin d'effectuer un suivi, et chaque passage est inscrit sur la carte de fidélité de l'habitant. L'évolution du compost est contrôlée par un professionnel, en l'occurrence un maître composteur, qui veille à ce que la décomposition se fasse sans odeur et sans présence de nuisibles. Jean-Pierre Morisseau, conseiller municipal et animateur des relais de quartier pour le compostage collectif, explique : « 80 % des habitants compostent. Les 20 % restants sont les résidents secondaires, des personnes en déplacement et quelques irréductibles mangeurs de pizzas. » Il est possible de composter ses déchets de façon individuelle, mais la démarche collective produit un matériau de qualité et donne un sens à la vie communale. Au final, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En France, chacun jette 400 kilos d'ordures par an. A Saint-Philbert, ce poids est ramené à 135 kilos !

Jean-Pierre Morisseau ajoute : « Les décideurs ne jurent que par les solutions techniques et automatisées, comme le tri mécano-biologique. Bien que coûteuse, cette solution est vue comme la panacée. Or il faut faire le contraire : investir dans l'humain en rendant l'utilisateur acteur. » En 2006, ce bourg vendéen a produit 70 tonnes de compost redis-

tribués gratuitement aux habitants et utilisées pour les besoins communaux.

Les instances régionales et nationales attendaient la commune au tournant et pensaient que la mobilisation allait retomber. C'est tout le contraire. Prochainement, une recyclerie doit ouvrir. Elle stockera et réparera les objets dont M. Dupond ne veut plus, mais qui peuvent servir à M^{me} Durand. La réflexion citoyenne des habitants de Saint-Philbert va plus loin : ils viennent de créer une association, Compost citoyen, afin de promouvoir le compostage de proximité à un niveau régional, voire national. Et, dans le domaine de l'énergie, la commune entend implanter sur son territoire un parc éolien. A Saint-Philbert, on conjugue au quotidien le slogan « penser global, agir local ».

Sur la Toile

► Centre national d'information indépendante sur les déchets : www.cniid.org

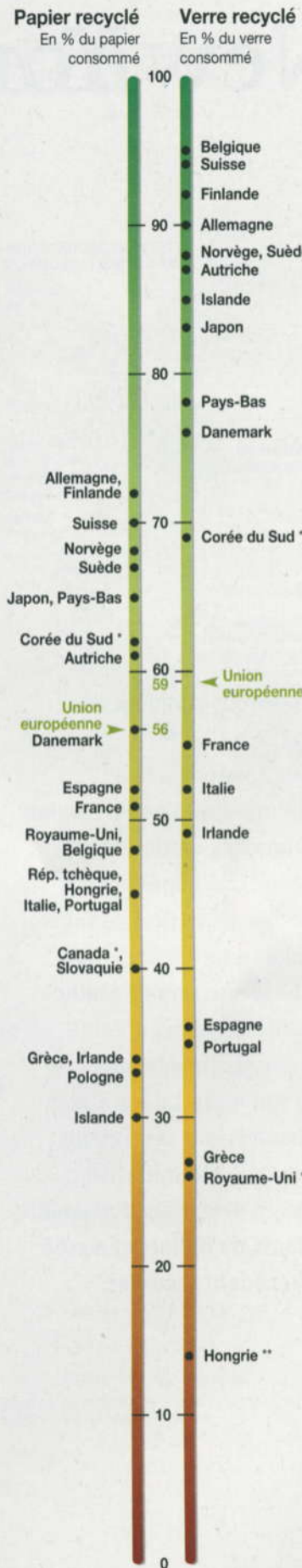
► Objectif zéro déchets en 2020 pour la Nouvelle-Zélande : www.zerowaste.co.nz

► Compost citoyen : www.compostcitoyen.org

► Réseau recycleries et ressourceries : www.recycleries-ressourceries.org

► « La Revue durable » : www.larevuedurable.com

Taux de recyclage



L'autre façon d'alléger sa poubelle

Et si on se mettait au compostage ? Idée farfelue pour les uns, rétrograde pour les autres, c'est en réalité un bon moyen de réduire quantité et coût de traitement des déchets.

Réduire la quantité de déchets dans la poubelle de 30 à 40 % et alléger d'autant la facture d'ordures ménagères. Une idée séduisante, en ces temps où la note ne cesse de grimper. Comment faire ? En compostant ! L'idée fait souvent sourire. Pas assez futuriste, paraît-il, voire ringard. C'est pourtant une solution efficace. La preuve avec la Communauté de communes de la

Une économie de 50 à 70 euros par an pour une famille

Porte d'Alsace (68). Les chiffres valent mieux qu'un long discours : une facture de 52 € par habitant en 2005 pour les ordures ménagères contre 83 € en moyenne en France. La recette ? Le remplacement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères basée sur la valeur foncière du bâti par une redevance fixée en fonction du poids de déchets collectés. Du coup, on composte, on trie et on n'envoie que 100 kg/an par habitant à l'incinération ou en décharge, contre une moyenne de 290 kg dans l'Hexagone.

Composter pour moins payer

À l'étranger, la mode est même aux stratégies « zéro déchet ». Il s'agit de détourner 60 à 80 % du traitement en poussant le tri et le compostage à leur maximum. En France, c'est exactement l'inverse, 82 % des ordures partent à l'incinérateur ou à la décharge. Pour le plus grand profit des industriels du déchet, pas pour celui des ménages. Le ministère de l'Écologie a bien tenté de redresser la barre, fin 2006, en lançant un plan national en faveur du compostage domestique, mais l'opération ne fait guère de bruit. Son objectif : convertir 100 000 foyers par an au compostage. « Un manque d'ambition flagrant, regrette Hélène Bourges, en charge des alternatives à

l'incinération au Cniid (Centre national d'information indépendante sur les déchets). *Le plan reste muet sur le compostage collectif et de quartier alors que c'est le seul moyen de détourner les 30% de déchets organiques que contiennent les poubelles de l'incinération. Ce n'est pas avec 100 000 composteurs individuels par an qu'on va y arriver.* »

Pourtant, le compostage collectif, ça marche. À Saint-Philbert-de-Bouaine, en Vendée, tout le monde s'est converti. Apporter son bio bac ou son bio seau rempli des déchets de cuisine à la plateforme de compostage ou les transformer en compost dans son jardin est un réflexe pour 86 % des 2 800 habitants. Un record national qui s'explique par le refus d'un centre d'enfouissement et l'intérêt bien compris. Car on paie ce qu'on jette, rien de plus. Le montant de la redevance dépend de la fréquence à laquelle on présente son conteneur au ramassage. Or, une fois qu'on a enlevé tous les déchets de cuisine à l'origine des mauvaises odeurs quand ils pourrissent et trié tous les emballages à part, la poubelle se remplit lentement et sans incommoder. Résultat : les adeptes du compostage sortent leur conteneur une fois toutes les quatre ou six semaines au lieu d'une fois tous les quinze jours. Et ça fait une fameuse différence sur la facture finale, avec une économie de 50 à 70 € par an pour une famille. En plus, le compost obtenu est restitué gratuitement aux demandeurs. Fini l'achat d'engrais pour les jardins, et les rendez-vous compost ont même ramené de la convivialité dans la commune.

Les industriels du déchet freinent

Mais, bizarrement, en dépit de son incontestable réussite, ce modèle de compostage urbain ne fait pas école. Clément Sauvaget, le très tonique adjoint à l'environnement qui n'a pas ménagé sa

Les habitants de Saint-Philbert-de-Bouaine, en Vendée, ont largement adopté le compostage... dans la convivialité !



J.-P. MORISSEAU



S. ZAMBON/CG 40 ; A. BISPO/ADEME



Si l'on respecte quelques règles simples, composter ne prend pas beaucoup de temps et n'engendre pas de mauvaises odeurs. En plus, le compost peut être utilisé pour le jardin.

peine pour que le projet voie le jour, a sa petite idée sur la question : « Notre plate-forme de compostage s'inscrivait dans une démarche citoyenne, pour que ça marche, il a fallu obtenir l'adhésion de tous, informer, communiquer et convaincre.

Pour les industriels, moins de déchets, c'est moins de profits

En effet, comme ils sont payés aux tonnages envoyés dans leurs installations, 30% de déchets organiques compostés qui leur échappent, c'est du chiffre d'affaires en moins. Alors vous imaginez bien qu'ils usent de toute leur influence pour décourager les élus tentés de se lancer. »

C'est tellement plus écolo

L'autre intérêt du compostage, c'est que lui seul permet de trier et de recycler au maximum. Les déchets de cuisine, ça brûle mal, les incinérateurs ont par conséquent besoin de plastiques et de papier, beaucoup plus combustibles. Mais il est moins coûteux et plus écologique de recycler ces matériaux. Alors, si la facture déchets grimpe un peu trop, vous savez ce qu'il vous reste à faire : vendez le compostage à vos élus! ■

Élisabeth Chesnais



pratique

Compost, mode d'emploi

Que peut-on composter ?

► **Les déchets de cuisine** : épluchures de fruits et légumes, restes de pain, filtres et marc de café, coquilles écrasées d'œuf, de noix, de moules. Mieux vaut éviter les restes de viande ou de poisson, pour des questions d'odeurs.

► **Les déchets de maison** : carton (découpé en morceaux et sans bande adhésive), mouchoirs papier, essuie-tout.

► **Les déchets de jardin** : feuilles mortes, tontes de gazon, branchages broyés, fleurs fanées, en évitant les mauvaises herbes montées en graines.

Comment composter ?

Dans un composteur ou en tas, c'est affaire de place. Le tas convient aux grands jardins et aux grosses quantités de déchets, il doit se trouver à l'ombre et à l'abri du vent. Le bac à compost s'installe plutôt dans un coin ensoleillé. Discret, il n'attire pas les animaux.

► Le bac a ses contraintes : il faut aérer en brassant régulièrement et alterner les couches entre déchets humides et déchets secs, déchets fins qui tassent et

déchets grossiers qui laissent circuler l'air. Le brassage régulier est moins nécessaire pour le compost en tas.

Les règles de la réussite

► Le mélange entre différents types de déchets est indispensable.

► L'aération est la clé du succès, elle évite la putréfaction.

► L'humidité doit être permanente, mais sans excès.

Conseils pratiques

► Les tontes de gazon sont très humides, il vaut mieux les laisser sécher avant de les intégrer au compost.

► Les feuilles mortes sont un excellent réservoir de matière sèche. L'idéal est de les stocker en tas pour les intégrer au fur et à mesure des besoins.

► Il faut arroser si le compost paraît sec.

► Recouvrir les déchets de cuisine d'une couche sèche (feuilles mortes, carton, déchets verts broyés...) évite l'invasion de mouches et de guêpes.

► Les gros déchets doivent être coupés en petits morceaux.

Le vrai et le faux

► Le compost, ça sent mauvais ?

Non, si on l'aère en mélangeant de temps en temps pour éviter

le pourrissement ; oui, s'il n'y a jamais de brassage entre les différents déchets ou si on introduit trop de tontes fraîches d'un coup.

► Une odeur d'ammoniac ?

Le compost est trop humide, il faut rajouter des déchets secs.

► Une odeur d'œuf pourri ?

Le compost est trop tassé, il faut l'aérer.

► Composter, ça fait du jus ?

Non, le jus qui s'écoule témoigne d'une trop grande humidité. Il faut alors insérer des déchets secs (feuilles mortes, carton) et mélanger. En région humide, on peut également bâcher le tas.

► Des fourmis, un mauvais signe ?

Oui, le compost est trop sec s'il y a des fourmis.

► Et les vers ?

La présence de vers est une excellente nouvelle, ils accélèrent le processus de décomposition.

► Composter, c'est mauvais pour le climat ?

Non, si le compost est aéré ; oui, si l'air ne circule pas, il y a alors production de méthane, un puissant gaz à effet de serre, mais les mauvaises odeurs donnent l'alerte avant.

Quand le compost perme



Comme les restaurateurs, le boulanger ou les maisons de retraite, 300 familles déposent leurs déchets au centre bourg.

Algues vertes, bonne terre

Alors que bon nombre de riverains de certaines plages se bouchent le nez lors des marées vertes, Bernard Robert, lui, se frotte les mains. Au début des années 2000, ce paysagiste finistérien a eu le nez fin en pensant que ces ulves n'étaient pas que source de pollution. Mais qu'elles étaient aussi un matériau riche en chaux, magnésium, oligo-éléments... D'un autre côté, avec leurs jardins et leurs haies, les gens des villes produisent énormément de déchets verts. « **En mélangeant 75 à 80% de déchets verts à 20 à 25% d'algues vertes, on obtient un excellent compost** », assure Bernard Robert. Ce ne sont pas les particuliers qui viennent chercher un ou plusieurs sacs de 25 kg compost sur un des dépôts d'Hillion (Côtes-d'Armor) ou de Plounevez-Porzay (Finistère) qui diront le contraire ! Ni les maraîchers du secteur qui ont trouvé dans ce compost un excellent

amendement pour leurs terres agricoles. « **Le compost à base d'algues améliore les sols, favorise la reprise et la pousse des végétaux. Il s'utilise en entretien ou pour les plantations.** »

Avant d'en arriver au produit fini, l'entreprise Bleu Vert doit stocker la matière première. Les végétaux proviennent des déchetteries qui ont trouvé dans la filière un bon moyen d'écouler une matière de plus en plus abondante. Quant aux algues, les communes en débarrassent les plages entre mai et septembre. Aussitôt mélangées aux déchets verts, elles ne « **parfument** » pas les environs et commencent à fermenter. Quatre retournements en neuf mois... L'affaire est dans le sac.

Jean-Jacques REBOURS.

Bleu Vert. Pen Hoët
29710 Peumerit - Tél. 06 71 70 69 10

de mieux vivre ensemble

À Saint-Philbert-de-Bouaine, en Vendée, depuis plus de trois ans, la terre des potagers est plus riche que jamais. En plus, c'est un peu celle des voisins. Elle est née de leurs peaux de bananes, de leurs épluchures de patates, leur marc de café. Terre collective, grasse d'un compost fabriqué en commun par le village : depuis l'automne 2002, les habitants ont en effet la possibilité d'apporter au centre de la commune, trois fois par semaine ce qui, sinon, fermenterait dans leur poubelle. Et ça marche : 3 199 kg déposés en novembre 2002, 4 528 en novembre 2005.

Mais c'est moins l'augmentation régulière des tonnages et de la fréquentation de la plateforme de stockage que l'engouement de la population qui étonne. 60% des foyers du bourg concernés par l'opération ont suivi les réunions préparatoires de quartiers tenues parfois dans des salles à manger, dans des garages. «**Et 50% ont composté tout de suite**», assure Jean-Pierre Morisseau, un

conseiller municipal chargé d'animer les 40 bénévoles qui assurent l'information d'un pâtre de maison à l'autre. Aujourd'hui, si le pourcentage est le même, la population a, elle, augmenté. En tout, près de 300 familles jettent dans le bio-bac leurs déchets de cuisine. Comme les maisons de retraite, les restaurants, la boulangerie. Ou les enfants à la cantine. Et surtout les nouveaux Philbertins. «**La plupart disent que ça leur rappelle la ferme de leurs grands-parents**», sourit Jean-Pierre Morisseau.

Les plus lointains n'ont pas plus d'un kilomètre à faire jusqu'à la plateforme. Tous les quatre mois, on y vient à vide pour chercher son or noir, ce compost mélangé, tourné et retourné plusieurs fois par le maître composteur. «**La demande est forte**», précise Jean-Pierre Morisseau.

Au fil des dépôts à la plateforme, à se croiser, à se frôler, les gens ont fini par créer ensemble plus que du compost. «**Du lien social ; et ce**

n'est pas la moindre des bonnes surprises de cette affaire», se félicite Clément Sauvaget, un autre élu de la commune. L'ancien agriculteur est, avec beaucoup d'autres à l'origine de l'histoire. «**C'est parti du refus de voir un centre d'enfouissement technique des déchets ultimes s'installer ici. Plutôt que de s'arrêter à ce refus, association de défense de l'environnement et conseil municipal ont voulu proposer une alternative.**» Séduit, le syndicat mixte Montaigu-Rocheservière, compétent en matière de déchets sur le secteur et déjà précurseur avec une collecte sélective précoce, a joué le jeu. Il a financé l'opération aux côtés de la commune, du conseil général, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Marie-Anne SALVAT.

Redonner



Quand un village entier se prend en charge, cela donne une belle histoire d'échange, comme ici en Vendée. D'autres, ingénieux, transforment les algues de pollution... en engrais.

Bernard Robert et les algues vertes : la preuve que même le plus désagréable peut être bon à quelque chose.

